

**Perfectionnement au tournage sur bois : Stage Pro
Avec Félix Bouchet**

PROGRAMME PEDAGOGIQUE

1. Intitulé de la formation :

Stage professionnel avec Félix Bouchet.

2. Modalités de la formation :

Lieu de formation :

Ecole de tournage sur bois Jean-François-Escoulen
Allée des Tilleuls
83630 Aiguines

Durée en heures : 35 h

Horaires : les trois premiers jours de 8 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 30, soit 9 h par jour
le quatrième jour de 8 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30, soit 8 h.

3. Public et pré-requis :

Les étudiants sont tenus de connaître toutes les approches de tournage de base et d'être compétents dans l'utilisation de tous les outils et équipements nécessaires. Et une compréhension de la nature du bois est utile car nous travaillerons principalement avec du bois vert.

La session est ouverte pour 3 à 7 stagiaires.

4. Objectifs de la formation :

Réaliser un tabouret Windsor et un coupe tenon conique.

5. Programme prévisionnel détaillé :

Jour 1 : le premier jour est consacré au débit et au travail du bois vert. Nous commençons le stage par fendre les morceaux de chêne ou de frêne qui nous serviront à la réalisation des pièces du piètement. Nous passons ensuite la journée sur le banc d'âne afin de se familiariser avec le travail du bois vert à la plane et le façonnage le long du fil du bois. L'objectif de la première journée est de terminer les trois pieds et les deux entretoises pour leur permettre par la suite de sécher dans un four.

Jour 2 : le deuxième jour est consacré au perçage de l'assise pour accueillir les pieds et à la sculpture sur bois sec. Après une courte théorie sur les angles d'une chaise, nous perçons notre assise à l'aide d'un vilebrequin. Suite au perçage, nous creusons l'assise à l'aide d'une herminette, d'une plane à genoux et d'une wastringue à semelle courbe. Une fois l'assise creusée, nous la chantourmons à la scie à ruban puis sculptons l'extérieur à l'aide de planes et wastringues. L'objectif du deuxième jour est de terminer l'assise.

Jour 3 : le bois façonné le premier jour doit encore sécher avant d'être assemblé. Je vous propose donc de faire une parenthèse sur un assemblage traditionnel des chaises Windsor, l'assemblage en cône. C'est ce dernier que nous utiliserons le jour 4 pour assembler les pieds à l'assise. Afin de comprendre cet assemblage dans le détail, nous réalisons un outil indispensable à la fabrication des chaises Windsor, un coupe tenon conique. L'objectif du troisième jour est de fabriquer son coupe tenon.

Jour 4 : le quatrième jour est consacré à l'assemblage. Dans un premier temps, vous aurez l'occasion d'utiliser votre outil fabriqué la veille afin d'assembler les pieds dans l'assise. Ensuite, nous réalisons les perçages des pieds pour accueillir les entretoises. Après avoir mis de longueur et tenonné toutes les pièces, nous réalisons les coins et pouvons se préparer au

École de tournage sur bois Jean-François-Escoulen

Allée des Tilleuls - 83630 Aiguines – Tél. 04 94 76 55 24

contact@escoulen.com, www.escoulen.com

*Association bénéficiant de la franchise des impôts commerciaux : art 261-7-1° b et 293 B du CGI.

N° siret : 749 839 809 00011 -Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93.83.04350.83

auprès du préfet de région de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

collage que nous faisons à la colle de peau. Il ne reste plus qu'à araser les tenons et mettre à niveau les pieds avant de S'ASSEOIR !!

Programmes modifiables en fonction de la progression de chaque stagiaire.

6. Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :



Félix obtient son diplôme d'ingénieur bois en 2016. Le goût du voyage et le travail de ses mains l'ont mené à Montréal à l'Ecole d'Ebenisterie d'art. Récompensé de la Bourse Excellence en Ebénisterie d'art, Félix continue son chemin jusqu'au Vermont aux Etats-Unis, là il passe 15 mois dans l'atelier de George Sawyer, maître chaisier de seconde génération. Aujourd'hui, Félix exprime son art lors de la confection de chaises et d'ustensiles.

Les moyens humains et matériels seront adaptés aux déficiences physiques le cas échéant.

L'enseignement se déroule dans un atelier complet de tournage sur bois, chaque stagiaire disposant d'un poste de travail professionnel (tour, établi, outillage de base).

Le stagiaire aura également accès à de l'outillage collectif professionnel pour les outils complémentaires.

Le bois nécessaire à la réalisation des exercices et projets est fourni.

Sont également à disposition une salle de cours et une bibliothèque avec les ouvrages de référence.

Ordinateur à disposition avec imprimante et connexion internet.

7. Suivi et évaluation

	Objectifs	Évaluation	Ressources
Travail du bois vert le long de la fibre	Apprendre à utiliser la plane et le banc d'âne et comprendre le sens de la fibre et les différents plans du bois.	Respect de la fibre du bois et des dimensions imposées. Propreté des pièces de bois.	Banc d'âne, plane, wastringue.
Perçage de l'assise	Apprendre à percer à angle composé à l'aide d'un vilebrequin.	Respect des angles théoriques de perçage.	Vilebrequin, mèches à bois, équerres et fausses équerres, bois sec scié.
Sculpture du bois sec	Apprendre à utiliser les outils manuels de sculpture et comprendre le sens de la fibre.	Respect des dimensions et propreté de la sculpture finale.	Herminette, plane à genoux, wastringue, plane.
Alésage de l'assise	Apprendre à utiliser un alésoir et un coupe tenon et assembler les pieds à l'assise.	Respect des angles théoriques et solidité du cône.	Alésoirs, coupe tenon, équerres et fausses équerres.
Assemblage final du tabouret	Comprendre la mise en oeuvre des tenons ronds bois vert/bois sec et réaliser l'assemblage final de la chaise.	Solidité de l'ouvrage et harmonie générale.	Perceuse, mèche, coupe tenon, colle.

8. Sanction de la formation.

A l'issue de la formation, il sera remis aux stagiaires un certificat de fin de stage comprenant l'évaluation des acquis.

École de tournage sur bois Jean-François-Escoulen

Allée des Tilleuls - 83630 Aiguines – Tél. 04 94 76 55 24

contact@escoulen.com, www.escoulen.com

*Association bénéficiant de la franchise des impôts commerciaux : art 261-7-1° b et 293 B du CGI.

N° siret : 749 839 809 00011 -Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93.83.04350.83

auprès du préfet de région de Provence-Alpes-Côte d'Azur.